

Bâtiment:	Lieu de travail
Entreprise/Service:	Activité
Date/libéré:	Date de saisie

SUBSTANCES DANGEREUSE / DÉSIGNATION DE PRODUIT

Buehler ProbeMet

Etat: solide, Couleur: cuivre, Odeur: caractéristique, Densité [g/ml]: non déterminé

Contient: Trioxyde de diantimoine

Produit de réaction: Bisphénol-A-épichlorhydrine: résines époxydiques (poids moléculaire moyen <= 700)

LES DANGERS POUR HOMME ET ENVIRONNEMENT



Nocif

Phrases-R:	R 52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R 40: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.
- Classe de danger pour les eaux:	2, gem. VwVwS vom 27.07.2005

MESURES DE PROTECTION, RÈGLES DE CONDUITE



Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Aucune mesure particulière si utilisation appropriée. Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Protection respiratoire:	non applicable
Protection des mains:	Nitrile, >480 min (EN 374).
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	Vêtement de protection léger en matière plastique.

COMPORTEMENT EN CAS DE DANGER

Téléphone:



Agent d'extinction approprié:	Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Mesures de prudence relatives aux personnes:	Veiller à assurer une aération suffisante.
Mesures de protection de l'environnement:	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Ramasser mécaniquement.

PREMIERS SECOURS MESURES

Téléphone:



Après inhalation:	En cas de malaises, se rendre chez le médecin. Assurer un apport d'air frais.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Téléphone:

Élimination / Produit:	Éliminer comme déchet dangereux. Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Élimination / Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

